



Objet : Invitation

Les membres de l'association Courçon handball sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu

Mercredi 29 juin 2016 à 19h30

Salle des associations de Courçon (à coté de la mairie)

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport financier de la trésorière
- Modification des statuts de l'association
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Délibération du Conseil d'Administration pour élire les membres du bureau pour les postes vacants
- Questions diverses

L'Assemblée Générale est un moment important de la vie du club, il est nécessaire qu'un maximum d'adhérents soient présents ou représentés par leurs parents ou par un pouvoir donné à la personne de votre choix à l'aide du coupon ci-joint.

Actuellement, les candidatures au Conseil d'Administration sont ouvertes à tout licencié âgé de seize ans au moins au jour de l'élection, membre licencié de l'Association depuis plus de six mois et à jour de ses cotisations. Les candidats n'ayant pas atteint la majorité légale devront pour faire acte de candidature, produire une autorisation parentale ou de leur tuteur. Afin de permettre aux parents de licenciés de devenir membre du conseil d'Administration, une modification des statuts va être soumise aux votes des adhérents lors de cet Assemblée Générale.

Est électeur tout membre de l'Association, âgé de seize ans au moins le jour de l'élection, ayant adhéré à l'Association depuis plus de six mois et à jour de ses cotisations. Les membres âgés de moins de 16 ans disposent du droit de vote par l'intermédiaire de leurs représentants légaux. Le vote par procuration est autorisé. Seuls les membres électeurs peuvent être porteurs de procurations.

À Courçon, le 13 juin 2016

Karel DUBOIS
Président de l'association



NOM :

PRENOM :

donne pouvoir à M ou Mme :

pour le (la) représenter et voter en mon nom a cours de l'Assemblée Générale du club de handball de Courçon qui se déroulera le mercredi 29 juin 2016.

Date :

Signature :